



MAIRIE DE CLAIREGOUTTE
70200

Informations municipales

4 juillet 2017

ASSAINISSEMENT - CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

Durant le mois de juillet, la circulation sera très difficile **Rue de la Goutte Robert**. Merci de faire en sorte de ne pas gêner le chantier et, pour éviter tout risque de dégâts, gardez vos véhicules à l'intérieur des propriétés. Si vous avez à vous déplacer durant les temps de présence de l'entreprise, mettez votre véhicule en dehors des zones de travaux. En cas de problème, prendre contact avec les services de la Mairie.

Ces travaux sont une gêne pour chacun de nous. L'entreprise, pour effectuer son travail avec efficacité, ne peut être interrompue à tout moment pour laisser le passage aux véhicules. Des priorités ont été établies pour les transports scolaires et d'autres services d'urgence.

Merci de prendre vos dispositions et comptons sur votre civisme pour que les choses se passent au mieux durant les périodes travaillées (7h - 17h).

CIRCULATION - VOIE AUX DAMES EN DOUBLE SENS



Suite aux difficultés rencontrées pendant les travaux d'assainissement en bas du village, la Voie aux Dames passera temporairement en double sens sur les périodes travaillées (7h - 17h). Accès autorisé essentiellement aux véhicules légers. Vu l'étroitesse de cette rue, modérez votre vitesse.

Une autre déviation est possible via la Route forestière et retour par Frédéric-Fontaine.

Compte tenu de la situation, certaines pratiques seront appréciées :

- éviter d'emmener vos enfants au Pôle éducatif en voiture, ... utilisez le bus.
- les personnes travaillant au Pôle éducatif, ... pensez au vélo.
- vos courses chez le Traiteur du village, ... à faire lors d'une balade à pieds.

CIRCULATION - RUELLE DE LA MAIRIE

Nous vous rappelons que la ruelle devant la Mairie est en **sens unique**. Merci de respecter le **sens obligatoire** de circulation.



LAURÉATS - Inscription



Les lauréats des examens sont invités à s'inscrire au secrétariat de Mairie jusqu'au 31 juillet 2017. La remise des prix aura lieu lors de la célébration de la Libération de Clairegoutte le **dimanche 1^{er} octobre 2017**.



MAIRIE DE CLAIREGOUTTE
70200

Informations municipales

4 juillet 2017

ASSAINISSEMENT - CIRCULATION RÉGLEMENTÉE

Durant le mois de juillet, la circulation sera très difficile **Rue de la Goutte Robert**. Merci de faire en sorte de ne pas gêner le chantier et, pour éviter tout risque de dégâts, gardez vos véhicules à l'intérieur des propriétés. Si vous avez à vous déplacer durant les temps de présence de l'entreprise, mettez votre véhicule en dehors des zones de travaux. En cas de problème, prendre contact avec les services de la Mairie.

Ces travaux sont une gêne pour chacun de nous. L'entreprise, pour effectuer son travail avec efficacité, ne peut être interrompue à tout moment pour laisser le passage aux véhicules. Des priorités ont été établies pour les transports scolaires et d'autres services d'urgence.

Merci de prendre vos dispositions et comptons sur votre civisme pour que les choses se passent au mieux durant les périodes travaillées (7h - 17h).

CIRCULATION - VOIE AUX DAMES EN DOUBLE SENS



Suite aux difficultés rencontrées pendant les travaux d'assainissement en bas du village, la Voie aux Dames passera temporairement en double sens sur les périodes travaillées (7h - 17h). Accès autorisé essentiellement aux véhicules légers. Vu l'étroitesse de cette rue, modérez votre vitesse.

Une autre déviation est possible via la Route forestière et retour par Frédéric-Fontaine.

Compte tenu de la situation, certaines pratiques seront appréciées :

- éviter d'emmener vos enfants au Pôle éducatif en voiture, ... utilisez le bus.
- les personnes travaillant au Pôle éducatif, ... pensez au vélo.
- vos courses chez le Traiteur du village, ... à faire lors d'une balade à pieds.

CIRCULATION - RUELLE DE LA MAIRIE

Nous vous rappelons que la ruelle devant la Mairie est en **sens unique**. Merci de respecter le **sens obligatoire** de circulation.



LAURÉATS - Inscription



Les lauréats des examens sont invités à s'inscrire au secrétariat de Mairie jusqu'au 31 juillet 2017. La remise des prix aura lieu lors de la célébration de la Libération de Clairegoutte le **dimanche 1^{er} octobre 2017**.

TOUR DE FRANCE - Accès à la montée finale



Le 5 juillet, le Département de la Haute-Saône organise un système d'accès des publics au plus près de l'arrivée de l'étape 5 du Tour de France à la Planche-des-Belles-Filles, avec parking de stationnement et navettes gratuites.

Les navettes transporteront les spectateurs depuis les parkings situés à Plancher-Bas et jusqu'au pied du col de la Planche des Belles Filles (croisement RD16/RD16E).

Il convient de s'inscrire pour réserver une place de parking à proximité du point d'embarquement des navettes à Plancher Bas.

1 billet = 1 place de parking = l'accès aux navettes pour tous les passagers du véhicule

Il sera à éditer et présenter à l'entrée des parkings (une pièce d'identité pourra vous être demandée). Inscriptions en ligne sur <https://www.weezevent.com/tour-de-france-2017-haute-saone> avant le 4 juillet 2017 à minuit.

ATTENTION : Le soir, les retours par navettes s'étaleront de 19 h à 21h30.

RAPPEL : TRANSPORTS SCOLAIRES - Perturbations

Le tour de France Cyclisme passera dans notre région le 5 juillet prochain. Suite à l'importance de cet événement les transports scolaires seront perturbés.

Pour notre Commune **deux lignes de transports scolaires ne circuleront pas le 05 juillet 2017 :**

N° 01-02 Frédéric-Fontaine / Clairegoutte / Magny Danigon / Champagney

N° 11-60 Frédéric Fontaine / Clairegoutte / Magny Danigon / La Côte / Roye / Lure.

CYBERCENTRE

Notre Communauté de Communes a équipé notre village de plusieurs ordinateurs dans le cadre de développement d'une politique de « cybercentre » sur son territoire.

Les machines étant en place et raccordées à Internet, nous pouvons envisager le démarrage de différents services à la population :

- cours de découverte pour les novices ;
- cours de spécialisation pour les plus avertis ;
- utilisation des services en ligne.



Ces cours seront gratuits et encadrés par un bénévole. Ils s'adresseront, dans un premier temps, à un public adulte. D'autres sessions pourront être proposées pour les enfants (en réflexion).

Intéressé(e) ... vous pouvez vous inscrire en Mairie en spécifiant le niveau souhaité.

TOUR DE FRANCE - Accès à la montée finale



Le 5 juillet, le Département de la Haute-Saône organise un système d'accès des publics au plus près de l'arrivée de l'étape 5 du Tour de France à la Planche-des-Belles-Filles, avec parking de stationnement et navettes gratuites.

Les navettes transporteront les spectateurs depuis les parkings situés à Plancher-Bas et jusqu'au pied du col de la Planche des Belles Filles (croisement RD16/RD16E).

Il convient de s'inscrire pour réserver une place de parking à proximité du point d'embarquement des navettes à Plancher Bas.

1 billet = 1 place de parking = l'accès aux navettes pour tous les passagers du véhicule

Il sera à éditer et présenter à l'entrée des parkings (une pièce d'identité pourra vous être demandée). Inscriptions en ligne sur <https://www.weezevent.com/tour-de-france-2017-haute-saone> avant le 4 juillet 2017 à minuit.

ATTENTION : Le soir, les retours par navettes s'étaleront de 19 h à 21h30.

RAPPEL : TRANSPORTS SCOLAIRES - Perturbations

Le tour de France Cyclisme passera dans notre région le 5 juillet prochain. Suite à l'importance de cet événement les transports scolaires seront perturbés.

Pour notre Commune **deux lignes de transports scolaires ne circuleront pas le 05 juillet 2017 :**

N° 01-02 Frédéric-Fontaine / Clairegoutte / Magny Danigon / Champagney

N° 11-60 Frédéric Fontaine / Clairegoutte / Magny Danigon / La Côte / Roye / Lure.

CYBERCENTRE

Notre Communauté de Communes a équipé notre village de plusieurs ordinateurs dans le cadre de développement d'une politique de « cybercentre » sur son territoire.

Les machines étant en place et raccordées à Internet, nous pouvons envisager le démarrage de différents services à la population :

- cours de découverte pour les novices ;
- cours de spécialisation pour les plus avertis ;
- utilisation des services en ligne.



Ces cours seront gratuits et encadrés par un bénévole. Ils s'adresseront, dans un premier temps, à un public adulte. D'autres sessions pourront être proposées pour les enfants (en réflexion).

Intéressé(e) ... vous pouvez vous inscrire en Mairie en précisant le niveau souhaité.